

Nouvelle inscription

Renouvellement

OBLIGATOIRE : certificat médical d'aptitude à la pratique du Tennis de Table ou **attestation du questionnaire de santé** (uniquement pour les adhérents de la saison dernière - téléchargeable sur le site du club), dossier complété et **signé** ainsi que le règlement financier à l'ordre de l'USC Tennis de Table.

Tous ces documents sont à déposer dans la boîte aux lettres de la salle pendant les heures de cours ou envoyés à la secrétaire du club : Elodie JOURDAN, 37 rue des Basses Roches – 78700 Conflans Ste-Honorine

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte et traités, sous réserve de disponibilités de créneaux horaires et de niveaux de jeu (voir le règlement du club et autres informations sur le site web : www.conflansping.com)

Merci de remplir lisiblement ce document

Coordonnées	1 ^{er} adhérent	2 ^{ème} adhérent	Parents ou responsables (pour les mineurs)	
			Père	Mère
Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Nationalité				
Adresse				
Code postal - Ville				
☎ Domicile				
☎ Portable				
✉ Email (<u>important</u> pour recevoir la licence et les infos du club)				

Je ne souhaite pas que des photos puissent être diffusées sur le site du club ou publiées dans différents supports de communication

COTISATIONS (comprend obligatoirement la licence et l'assurance)

Possibilité de régler en 3 fois (dernière échéance en décembre). Les chèques doivent être datés du jour de l'inscription et nous être remis pour validation de votre dossier. Ils seront débités le 5 de chaque mois.

Adhérent(s)	Cotisation(s) - de 18 ans	Cotisation(s) + de 18 ans	Sous-total
1 ^{er}	105 €	130 €	
2 ^{ème}	95 €	120 €	
3 ^{ème}	85 €	110 €	
Total (entourez les prix qui vous correspondent)			
<i>Dont chèques (à l'ordre de l'USC Tennis de Table)</i>			
<i>Dont espèces</i>			
<i>Dont coupons sport (ANCV)</i>			
<i>Dont tickets services (CAF)</i>			

Attestation pour Comité d'Entreprise



HORAIRES

Choisissez un seul entraînement encadré par personne

(Sous réserve de disponibilités de places suffisantes, en fonction des créneaux horaires et des niveaux de jeu estimés par nos entraîneurs Fabrice MARISSAL et Christophe CAILLE)

Jours et horaires des séances	Publics – Niveaux – Entraîneurs	Votre choix (cochez la séance)
Mardi – 18h30 à 20h*	Enfants & jeunes – compétitions (Fabrice MARISSAL)	
Mardi – 20h à 22h	Adultes – compétitions (Fabrice MARISSAL)	
Mercredi – 16h45 à 17h45	Enfants (de 7 à 8 ans) – débutants (Christophe CAILLE)	
Mercredi – 17h45 à 18h45	Enfants (de 9 à 10 ans) – débutants (Christophe CAILLE)	
Mercredi – 18h45 à 20h15	Enfant & Jeunes – loisirs (Christophe CAILLE)	
Mercredi – 20h30 à 22h30	Adultes – loisirs (Christophe CAILLE)	
Vendredi – 18h à 19h30	Enfants & jeunes – loisirs (Christophe CAILLE)	
Samedi – 14h30 à 17h	Entraînement libre – tous publics et niveaux	

* Attention, cette séance est réservée aux joueurs ayant déjà un bon niveau et souhaitant disputer le championnat départemental des jeunes

COMPETITIONS

Calendrier des compétitions 2018 – 2019 sur le site du club

Individuelles

Critérium Fédéral * : jeunes 24 € (4 samedis après-midi par an) adultes 39 € (4 dimanches matins par an)

* Je m'engage à participer aux 4 tours qualificatifs aux dates dont j'ai pris préalablement connaissance (sur le site du club) et je suis informé qu'en cas d'absence (même justifiée), je serai redevable d'une pénalité financière (chèque de caution de 10 € à donner en plus du règlement de l'inscription au critérium)

Collectives (sous réserve des équipes engagées selon les catégories) régulièrement occasionnellement

Championnat départemental Jeunes * (6 samedis après-midi par an) Adultes (14 vendredis soir par an)

Championnat de Paris Adultes (7 vendredis soir par an)

* Disponibilité des parents pour le transport

ATTESTATIONS

J'autorise mon enfant à quitter seul la salle d'entraînement sous ma responsabilité : oui non

J'autorise les dirigeants ou entraîneurs à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident survenant à mon enfant pendant les cours ou les compétitions, y compris l'admission dans tous les établissements hospitaliers oui non

Je déclare avoir été informé que MMA IARD garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table (assurance « dommage corporel » compris dans le prix de la licence) et qu'il m'est possible de souscrire des garanties complémentaires proposées par l'assureur fédéral, via le formulaire de souscription disponible sur le site de la FFTT ou sur demande auprès de responsable du club.

Date :

Signature du titulaire ou de son représentant légal :

PARTIE RESERVEE AU SECRETARIAT

Certificat médical : Oui Non

Règlement financier Oui Non

Attestation signée : Oui Non

Catégorie : Poussins (2010 et après) Benjamins (2009 – 2008) Minimes (2007 – 2006) Cadets (2005 – 2004) Juniors (2003 – 2002 - 2001) Seniors (2000 – 1979) Vétérans (1978 et avant)